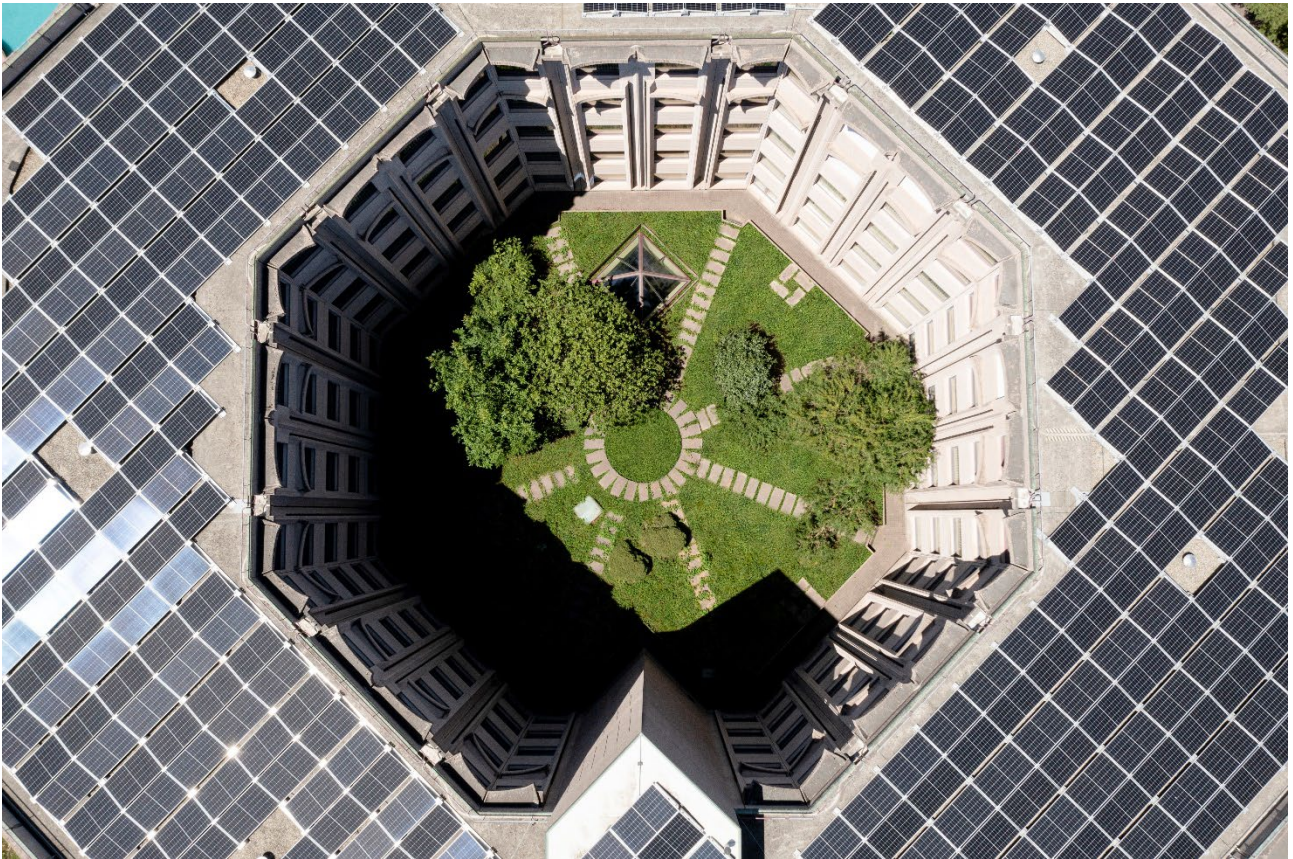


COMMUNIQUÉ

Realstone SA reçoit le Trophée SIG de la transition énergétique et poursuit son action en matière de durabilité



Les installations photovoltaïques déployées par Realstone SA s'étendent sur une surface de 20'502 m² et ont produit 3'353'352 kWh en 2023. Ici, la centrale installée à Octagon, au Chemin du Pavillon 2 au Grand-Saconnex (GE).

Lausanne, 31 mai 2024 – **Realstone SA a reçu le «Trophée SIG de la transition énergétique 2024 – catégorie propriétaire».** Cette récompense vient couronner les efforts réalisés ces dernières années pour rendre le parc immobilier sous gestion plus durable et énergétiquement efficient. Par la même occasion, la direction de fonds publie son quatrième rapport de durabilité, dans lequel elle fait le point sur les mesures mises en œuvre durant l'année 2023.

Pour structurer ses engagements en matière de durabilité, Realstone SA a mis en place dès 2020 une gouvernance propre à renforcer son action en faveur de l'environnement et de sa responsabilité sociale. En parallèle, l'entreprise a également affiné sa stratégie pour avoir un impact économique positif à tous les échelons de son activité. En recevant des Services industriels de Genève (SIG) le Trophée de la transition énergétique 2024, ce sont toutes les mesures lancées au cours des dernières années qui se trouvent récompensées; en particulier, celles liées à l'efficacité énergétique de son parc immobilier, son principal levier d'action.

«En tant que gestionnaire d'un parc immobilier que nous voulons durable, nous sommes particulièrement fiers d'avoir reçu le Trophée SIG de la transition énergétique qui distingue notre engagement dans le

programme Eco21. Cela confirme l'efficacité des solutions implémentées dans les bâtiments détenus par nos véhicules de placement. Cela nous encourage également à intensifier notre action en faveur des énergies locales et durables», se réjouit Julian Reymond, CEO de Realstone SA.

L'énergie à l'épreuve de la durabilité

En travaillant sur trois axes – optimisation, transition et production –, Realstone SA a en effet réalisé en 2023 des avancées significatives dans le domaine de l'énergie, notamment en encourageant ses locataires à participer à la diminution de leur empreinte carbone, mais aussi en cherchant à limiter la consommation de chaleur des immeubles par la signature de contrats d'optimisation énergétique (COE). Cette dernière mesure qui couvre désormais 61% du parc immobilier sous gestion a permis d'économiser près de 3'605'000 kWh pendant l'année sous revue.

Dans le même temps, l'entreprise continue d'accélérer le remplacement des chaufferies fonctionnant aux énergies fossiles en faisant le choix du renouvelable (chauffage à distance et pompes à chaleur). Il en va de même pour la production d'électricité. Dans ce cadre, les installations photovoltaïques déployées par Realstone SA – qui s'étendent sur une surface de 20'502 m² au 31 décembre 2023 (en hausse de 109% en une année) – ont produit 3'353'352 kWh en 2023. Cela permet d'éviter de relâcher annuellement 419 tonnes de CO₂ dans l'atmosphère.

Limitation des émissions de CO₂ formalisée

En parallèle à ces actions, Realstone SA a formalisé l'objectif de limiter les émissions de CO₂ dans les contrats de fonds de Solvalor 61, Realstone RSF et Realstone Industrial Fund. La moyenne des émissions de CO₂ à atteindre d'ici 2031 pour le parc immobilier respectif des deux premiers fonds a été fixée à un maximum de 20 kg/m²/an et de 10 kg/m²/an pour le troisième. À noter que la méthodologie de calcul mise en place par la Real Estate Investment Data Association (REIDA) est désormais recommandée par l'Asset Management Association Switzerland (AMAS) a déjà été appliquée pour les fonds Solvalor 61 et Realstone RSF dans ce rapport. Cela permet aux investisseurs de comparer en toute transparence les différents fonds de placement immobilier sur le marché.

Energie grise et mobilité

Realstone SA a défini 12 engagements ESG (économie, environnement, social et gouvernance) qui permettent de donner une ligne directrice aux actions entreprises ou à mettre en place. Par ailleurs, la pertinence des enjeux matériels a également été revue et deux nouveaux axes prioritaires ont été identifiés parallèlement à la décarbonation du parc immobilier: l'énergie grise et la mobilité. De nouvelles mesures concrètes ont donc été implémentées.

D'une part, pour prendre en compte le cycle de vie des produits et des matériaux dans le calcul de l'empreinte carbone des rénovations et des nouvelles constructions (énergie grise). D'autre part, pour encourager les locataires à adopter une mobilité moins carbonée. Dans cette optique, des racks à vélos et des pompes à air en libre-service ont déjà été installés sur plus de 25 sites. L'installation de bornes de recharge pour véhicules électrique a quant à elle progressé avec désormais 278 places équipées ou précâblées, soit 7% du total de places de parc.

Et la réflexion continue. «Afin d'élargir le périmètre de nos mesures, nous allons étendre nos solutions à la réduction de la consommation d'eau et à une gestion encore plus responsable des déchets. Que ce soit au niveau des activités pures de l'entreprise ou en lien avec le quotidien de nos locataires. Car ceux-ci demeurent en effet, avec nos investisseurs, nos collaboratrices et nos collaborateurs, le point focal de toutes nos actions de durabilité», conclut Julian Reymond.

Le rapport de durabilité 2023 est disponible à ce lien:

[Realstone SA – Rapport de durabilité 2023](#)

Photos disponibles à ce lien:

[Octagon, Grand-Saconnex \(GE\), Chemin du Pavillon 2 \(crédit photo: Yannic Bartolozzi\)](#)

[Trophée SIG de la transition énergétique - catégorie propriétaire](#)

Contact pour les investisseurs:

Julian Reymond, Realstone SA, CEO / +41 58 262 00 66 / julian.reymond@realstone.ch

Contact pour les médias:

Mirko Martino, Realstone SA, Head of Communications / +41 76 528 62 27 / mirko.martino@realstone.ch

A propos de Realstone SA

Realstone SA, issue de la fusion de deux directions de fonds immobiliers lausannoises, est active dans la gestion de placements collectifs de capitaux depuis 1961. Elle est agréée par l’Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA).

Realstone propose les fonds cotés Realstone RSF et Solvalor 61, ainsi que le Realstone Industrial Fund réservé aux investisseurs qualifiés et le groupe de placement Realstone Immobilier Résidentiel Suisse (RIRS) destiné exclusivement aux institutions de prévoyance professionnelle domiciliées en Suisse.

Realstone gère et met en valeur plus de CHF 4.4 milliards d’actifs immobiliers selon sa philosophie «Real Impact», qui consiste à agir de manière responsable et durable en donnant du sens à chacune de ses actions.

Les investissements de Realstone sont rigoureusement planifiés, que ce soit dans la densification et l’optimisation énergétique des immeubles sous gestion ou dans des projets en développement qui répondent à des exigences élevées de durabilité et de performance énergétique.

Realstone adhère au Pacte mondial des Nations Unies (UNGC) et à ses 17 Objectifs de Développement Durable (ODD). Parmi ceux-ci, elle en a identifiés 9 sur lesquels elle peut avoir un impact réel à travers ses activités. Realstone publie chaque année un Rapport de durabilité qui rend compte des mesures mises en place en matière environnementale, sociale et de gouvernance (ESG).

L’ambition de Realstone est d’être le gestionnaire d’actifs immobiliers le plus durable, le plus performant et le plus innovant de Suisse, pour les investisseurs et pour les locataires.

DISCLAIMER Ce document et ses éventuelles annexes ont été préparés à titre d’information seulement et n’ont pas force de loi. Ils ne constituent pas une recommandation d’achat et ne doivent pas servir de base à un quelconque investissement. Pour connaître les performances passées des fonds de placement, il est recommandé de consulter les précédents rapports semestriels et annuels ainsi que les factsheets trimestrielles. Les performances historiques ne représentent pas un indicateur des performances courantes ou futures. Les données de performance ne tiennent pas compte des commissions et frais perçus lors de l’émission et du rachat des parts. Les informations contenues sur les sites web ne peuvent pas être considérées comme des conseils d’ordre juridique, fiscal ou autre. Il est vivement conseillé aux investisseurs intéressés par les fonds de consulter un spécialiste (intermédiaire financier professionnel) avant de prendre une décision de placement. La publication de documents hors de Suisse peut être soumise à certaines restrictions.